



Souvenir d'une rentrée 2020 ternie par un virus...
Souhaitons vite un avenir plus coloré !



Gary LEROUX,
Maire

En quête de positivisme

Quelle drôle d'année ! Elle s'annonçait pourtant plutôt bien. Les indicateurs économiques étaient au vert, les associations s'activaient pour nous préparer une belle saison, la météo était clémente... Et du jour au lendemain, tout s'est écroulé. Annulation des manifestations, report des mariages et fêtes de famille, fermeture administrative de commerces... Et comme si cela n'était pas assez, la météo nous a offert une sécheresse qui a mis à mal notre agriculture et plus récemment, des calamités qui ont détruit des maisons, des usines, des infrastructures routières dans le sud de la France. Dans ce contexte de morosité et de fatalisme, il est difficile de positiver et de se projeter vers un avenir meilleur. Pourtant, il est indispensable de garder espoir et d'agir pour améliorer notre quotidien. Nous ne pouvons pas contrôler la météo mais nous pouvons agir pour préserver notre environnement, notre tissu économique et social et bien entendu, notre santé physique et morale. Les équipes municipales et communales travaillent chaque jour pour tenter d'améliorer notre cadre de vie.

Quelques exemples

Dès le début de notre mandat, l'équi-

pe a été sollicitée par les habitants de l'Homont qui se sentaient abandonnés depuis de nombreuses années. Certes, il reste énormément de travail à réaliser dans ce quartier et tout ne pourra pas se faire rapidement. Néanmoins, notre équipe a d'ores et déjà agit dans ce sens. Début septembre, après négociation avec le propriétaire, deux terrains en friche ont été nettoyés. La vitesse des véhicules a été contrôlée et nous réfléchissons à la sécurisation du quartier en lien avec le Département et la Gendarmerie.

Un nouvel agent technique a pris ses fonctions depuis le 1^{er} octobre. L'entretien général de la commune va enfin pouvoir être effectué régulièrement.

À la rentrée scolaire, afin de lutter contre la propagation de l'épidémie, les enseignants ont préféré ne pas « brasser » les élèves. Cette sage décision a obligé notre personnel à redoubler d'effort pour respecter cette règle dans le cadre de l'accueil garderie et cantine.

Marie-Hélène, en charge de l'entretien de la salle d'animation et de la mairie a été mise à contribution pour élargir son champ d'action et veiller à la désinfection des bâtiments communaux entre deux occupations. Elle vient également en renfort de l'équipe périscolaire.

Nous ne remercierons jamais assez toutes ces personnes qui travaillent

dans l'ombre. Tous ces efforts et ce travail quotidien permet de tendre vers un avenir meilleur pour les malafertois. Mais la commune à elle seule ne pourra pas régler tous les problèmes.

Commençons par les évidences

Marcher sur une crotte de chien, cela nous est tous arrivé au moins une fois. Et à chaque fois, un sentiment de colère nous a envahi. Nos amis à 4 pattes ne sont évidemment pas responsables.

À la question : préférez-vous habiter dans une décharge publique ou dans un quartier résidentiel agréable ? On imagine aisément quelle sera la réponse... Alors, pourquoi souiller notre environnement en laissant traîner des sacs et autres immondices à proximité des points de collecte et des points d'apport volontaire ?

Ma liberté s'arrête là où commence celle des autres

C'est la définition même du respect d'autrui. Et si chacun se souciait un peu plus de ses voisins et des personnes qu'il côtoie, il contribuerait ainsi à améliorer le quotidien de tous. Cela permettrait de supporter un peu mieux la situation morose que nous connaissons actuellement. Je conclurai par cette affirmation : Le fatalisme ne fait pas partie de notre vocabulaire !



Patrick VERNOUX,
1^{er} Adjoint

Sandra PENIN,
2^{ème} Adjointe



Mandat 2020-2026

Les actions menées sur la commune

Trois mois se sont écoulés depuis le dernier Malaf'Actu. Les commissions ne se sont pas arrêtées, bien au contraire. Voici un bilan de nos actions.

Commission Voirie Feux tricolores



La mise en service définitive des feux tricolores situés au carrefour RD975/Rue Malafertoise/Route de Seillière a été réalisée le 14 septembre dernier. Il est toutefois demandé aux automobilistes de faire attention lors du franchissement de ce carrefour, le temps que la présence de ces feux soit bien intégrée dans les habitudes de déplacement. Des réglages seront éventuellement effectués en fonction du retour des premiers temps de fonctionnement.

Fibre optique

Depuis début septembre, le SIEA, dans le cadre du déploiement du réseau fibre optique Li@in, réalise une artère entre les communes de Marboz, Etrez, Malafretaz et Montrevel en Bresse. L'infrastructure (fourreaux et chambres de tirage) est maintenant en place, après d'importants travaux de terrassement. La réfection des tranchées sous chaussée sera réalisée dans le courant du mois d'octobre, en parallèle de la mise en place du câble principal, qui permettra à terme d'activer les armoires de distribution néces-



saires à la desserte de notre Commune. Cette seconde phase de travaux est actuellement en cours d'étude mais nous ne disposons pas encore du planning de réalisation. Nous ne manquerons pas de vous tenir informés dès que de nouvelles informations nous parviendront.

Chemin piétons Rue Malafertoise

Les travaux de création du cheminement piétons le long de la Rue Malafertoise touchent enfin à leur fin, avec l'installation des balises prévue les 19 et 20 octobre prochains, sous réserve de conditions météorologiques favorables. Ils ont duré plus longtemps que prévu suite à la nécessité de reprise de certaines malfaçons.

Sécurisation du passage piétons RD975 La Guinguette

Une réflexion est en cours, en liaison avec les services du Département, sur les aménagements permettant de sécuriser la traversée des usagers sur le passage piétons en traversée la RD975 au lieu-dit La Guinguette.

Route des Poncelières et route de Corcelles

Les travaux de terrassement (purge* et reprise des accotements) sont terminés Route de Poncelière et sont en cours Route de Corcelles. Les travaux d'enduit

en surface sont prévus dans la deuxième quinzaine du mois d'octobre.

*Purge : extraction d'un mauvais sol en vue de son remplacement.

Commission Bâtiment

Ouvertures bâtiments école et garderie

Nous avons accueilli cet été 2 emplois jeunes.

- Aloïs Josserand pour tout le mois de juillet. Il a eu beaucoup de travail au niveau de l'entretien des espaces verts qui sont restés un peu à l'abandon suite à l'absence de notre agent technique et notamment, un gros nettoyage au niveau du cimetière.

- À partir du 10 août nous avons accueilli Nathan Cleaux qui a poursuivi le travail d'Aloïs. Un effort particulier a été fourni sur le quartier de l'Homont qui avait été un peu délaissé.

La commune les remercie tous les 2 pour le travail effectué.



Aloïs Josserand, à gauche, et Nathan Cleaux à droite.

Dès le 1^{er} octobre, nous accueillons à plein temps notre nouvel agent technique Jérôme Germain. Après un entretien complet des espaces extérieurs, il consacrera un large moment à l'entretien des locaux communaux (École, bureau des élus, bibliothèque...).



Jérôme CHAVANEL,
3^{ème} Adjoint

Sylvain BELFIS,
Conseiller délégué



Commission Communication

Mise en ligne du nouveau site internet

Comme nous vous l'avons annoncé dans le Malaf'Actu du mois de juillet, vous pouvez dès à présent vous connecter sur le lien www.malafretaz.fr pour découvrir le nouveau site internet de la commune. Sur la page d'accueil, les derniers articles apparaissent dans le fil de l'actu. Il suffit de cliquer sur l'article pour le voir apparaître dans sa totalité.

La maison permet de revenir sur la page d'accueil, la loupe permet de faire une recherche par mot clé.

Il suffit de faire glisser la souris sur les rubriques pour que leurs contenus s'affichent. Ensuite cliquer sur la sous-rubrique souhaitée pour lire les informations.

En descendant dans la page d'accueil, vous retrouverez toutes les infos pratiques :

- « **En un clic** » vous permet d'accéder directement à la rubrique indiquée ;
- « **Agenda liste** » toutes les activités associatives qui ont lieu dans le village et les environs ;
- « **Alertes SMS** » recense tous les SMS envoyés au fil de l'eau.

En fin de page sont indiqués les coordonnées et les horaires d'ouverture de la mairie ainsi que des liens directs pour prendre rendez-vous avec un élu, proposer un service, signaler un objet trouvé...

N'hésitez pas à le consulter régulièrement car notre objectif est clair ; il est de vous communiquer un maximum d'informations liées à la commune de Malafretaz.

Alerte SMS

Douze envois depuis sa mise en place début juillet (changement de date de ramassage des ordures ménagères, alerte sécheresse, information ENEDIS, travaux fibre optique, information école, feux tricolores, arrêts de circulation...).

70 inscrits au 30 septembre

Vous pouvez vous inscrire gratuitement et anonymement depuis le lien en bas de la page d'accueil du site internet ou bien sur le lien www.malafretaz.fr/sms ou encore en utilisant le flash code suivant :



La désinscription est tout aussi simple. Il suffira d'envoyer le mot STOP au numéro indiqué sur le dernier SMS reçu.

Commission Affaires Scolaires, Sociales et Jeunesse

Rentrée scolaire 2020

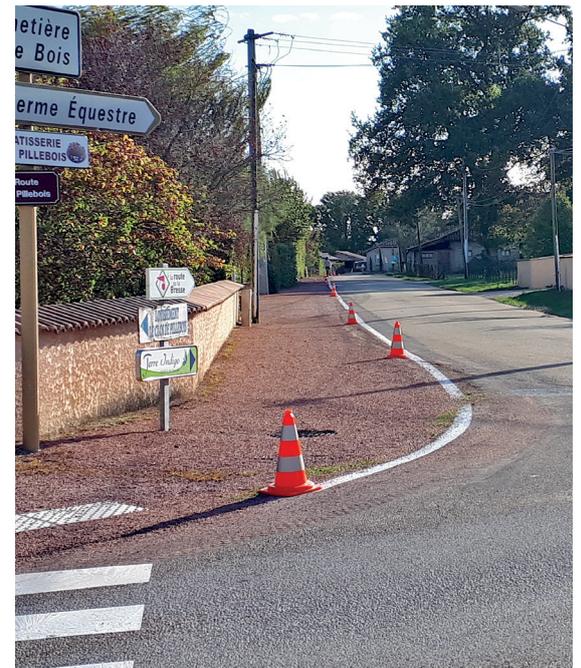
Le mardi 1^{er} septembre, 133 enfants accompagnés d'un seul parent ont repris le chemin de l'école.

Cette année, une rentrée particulière s'annonçait liée aux contraintes de la Covid 19. Tout au long de l'été, chacun a profité de ses vacances tout en restant attentif aux différentes mesures qui seront appliquées pour permettre aux enfants de retrouver leurs camarades et enseignants dans les meilleures conditions. Le 26 août, le ministre de l'éducation Nationale annonçait le protocole de rentrée : « *Dans les espaces clos, la distanciation physique n'est plus obligatoire lorsqu'elle n'est pas matériellement possible ou qu'elle ne permet pas d'accueillir la totalité des élèves. La limitation du brassage entre classes et groupes d'élèves n'est plus obligatoire.*

Cependant, le déroulement de la journée et des activités scolaires est organisé pour limiter les regroupements et les croisements importants. Les arrivées et départs sont particulièrement étudiés pour limiter au maximum les regroupements des élèves et de leurs parents.

Chaque jour, l'ensemble des locaux sont aérés et assainis, les matériels désinfectés... »

Suite à cette annonce, nous avons pris la décision de mettre de nouveau à disposition nos locaux, à savoir : la salle d'animation devient la cantine, la salle de réunion et le bungalow (fermé depuis le confinement) accueillent les activités TAP, la cuisine du réfectoire devient zone d'isolement en cas de cas suspect, le réfectoire devient une partie de la garderie et d'autres aménagements de salle qui permettent de respecter au mieux ce protocole.



Ces nouvelles dispositions permettent d'accueillir tous les élèves, répartis ainsi en classe : 32 élèves en PS/MS, 24 GS/CP, 26 CP/CE1, 26 CE1/CE2 et 26 CM1/CM2. Mais notons qu'ils sont répartis en 3 groupes pendant les récréations, la cantine, la garderie : pour limiter le brassage et surtout éviter une fermeture d'école en cas de cas COVID 19.

Tous ces aménagements de salle, ces règles de désinfection et les gestes barrières nécessitent de la part de nos agents et des enseignants une charge supplémentaire de travail, qu'ils accomplissent au mieux pour faire valoir le bien-être des enfants.

Le respect des gestes barrières s'applique dans l'enceinte de l'école ; les parents ne peuvent pas accompagner leurs enfants dans l'école (parfois un peu difficile surtout quand il s'agit de la première rentrée) et après un arrêté municipal pris le 30 août le port du masque est obligatoire sur le parvis de la mairie, le parking de la salle d'animation et l'allée des écoliers.

Nous souhaitons avant tout protéger nos enfants, les personnes présentes à leurs côtés et qu'ils puissent apprendre dans de bonnes conditions et réaliser les diverses activités qui leur seront proposées.

La rentrée 2020, beaucoup s'en souviendront, prenez avant tout soin de vous et de vos proches.

Conseillères Municipales



Laurie PASCAL

Florence PIRAT



Mandat 2020-2026

Les actions menées sur la commune

Conseil municipal enfants

Cette équipe de 9 enfants âgés de 10 et 11 ans était heureuse de pouvoir envisager de lancer des projets et d'organiser des rencontres lors de leur première réunion en juin 2020.

Ils étaient heureux de pouvoir aller rencontrer les vendredis des vacances de Toussaint les résidents de la résidence des séniors pour partager avec eux un moment de chant. Cependant, pour des raisons sanitaires, c'est avec un grand regret mais par respect pour leurs aînés qu'ils ne pourront se rendre à cet "hôtel particulier" comme certains d'entre eux le décrivent.

Nous pensons bien à eux et leur souhaitons de prendre soin d'eux en attendant de pouvoir les rencontrer.

Samedi 18 juillet

C'est sous un beau soleil que les habitants de Malafretaz ont accompagné les enfants pour le nettoyage du village, piloté par le comité de fleurissement.

Nous déplorons qu'il y ait encore beaucoup trop de déchets accumulés le long de nos routes et dans les fossés du village. Après 1h30 de marche, tous ces déchets ont été versés dans la remorque de Monsieur Penin pour être évacués à la déchetterie.

Après l'effort, le réconfort. Une boisson et un goûter attendaient les enfants.

Un grand merci à toutes les personnes qui ont participé au nettoyage.

Samedi 26 septembre

Les enfants du CME ont eu la chance de visiter la caserne des pompiers de

Malafretaz dirigée par Patrick Vernoux, Chef de Corps.

Après une visite des vestiaires et la présentation de la tenue vestimentaire d'un pompier, les enfants ont pu suivre une intervention avec des explications sur le fonctionnement des équipements et matériels utilisés.

Ce petit moment passé à la caserne était l'occasion pour les enfants de poser toutes leurs questions, sans retenue, dans la joie et la bonne humeur.

La caserne compte 13 pompiers dont 4 femmes. En 2019, les pompiers sont intervenus 85 fois. Cette année 2020 compte déjà 60 interventions (nids de frelons, accidents...).

Fonctionnement du CCAS

La commune dispose d'une structure publique dont le rôle est de venir en aide aux personnes les plus fragiles, il s'agit du Centre Communal d'Action Sociale. Présidée par le Maire, cette assemblée est composée de 8 membres : 4 élus (Sandra Penin, Dominique Michel, Annick Falcand et Nathalie Aupoil-danthon), et de 4 membres nommés (Monique Favre, Lydie Mauron, Pascale Guillet et Johane Rivière).

Financé par le budget communal, ce regroupement municipal constitue un outil essentiel pour mettre en oeuvre les solidarités et organiser l'aide sociale au profit des habitants de la commune. Ainsi, le CCAS a pour rôle de lutter contre l'exclusion, d'accompagner les personnes âgées, de soutenir les personnes souffrant de handicap et de venir en aide aux personnes fragiles ou isolées.



À ce jour, à Malafretaz, le CCAS prend habituellement en charge l'organisation d'actions collectives en faveur des personnes âgées de plus de 75 ans. Ainsi, chaque année, en septembre nos aînés se retrouvent au restaurant pour partager, autour d'un repas, un moment convivial et ceux qui ne souhaitent ou ne peuvent pas participer reçoivent un colis de friandises.

La commune de Malafretaz compte 104 personnes de plus de 75 ans dont 9 sont en maison de retraite.

Les autres demandes sont étudiées en commission afin d'apporter l'aide adaptée.

Si vous rencontrez des difficultés, le Centre Communal d'Action Sociale peut vous aider. Prenez contact avec le secrétariat de la mairie.

Registre des personnes vulnérables

Chaque commune est tenue d'instituer un registre nominatif des personnes âgées et des personnes handicapées, dont la finalité exclusive est de permettre l'intervention ciblée des services sanitaires et sociaux auprès d'elles en cas de risques exceptionnels. Elaboré à partir de la seule volonté de la personne ou d'un proche, le registre détenu en mairie comporte, à ce jour, 5 noms.

À la lumière de la crise sanitaire que nous traversons, nous avons décidé, au sein du CCAS, de réactiver la constitution de ce registre et de l'élargir à toute personne vulnérable ou en situation d'isolement.

Ainsi, si vous avez rencontré des difficultés lors du confinement ou lors des épisodes caniculaires de l'été, vous ou un tiers (parent, voisin, médecin...) avez la possibilité de demander à être répertorié afin qu'une vigilance soit mise en place.

Veuillez prendre contact avec le secrétariat de la mairie pour compléter le formulaire de prise en charge.



Conseillers municipaux



Sandra RUCH

Franck BOUVARD



Mandat 2020-2026

Présentation des employés communaux

Rachelle Pallegoix

Pendant mes études, j'assurais l'accueil des administrés de Foissiat durant les congés de la secrétaire de mairie. Titulaire d'un BTS de comptabilité, j'ai ensuite été recrutée par la commune de St Trivier de Courtes afin de remplacer temporairement l'agent d'accueil. Puis après 19 ans passés aux secrétariats de mairies de Foissiat et de Béréziat, j'ai souhaité pouvoir m'investir dans une autre commune. J'ai pris mes fonctions de secrétaire de mairie à Malafretaz, en remplacement de Catherine Béreyziat, en septembre 2019. C'est un travail que j'apprécie en raison de la diversité des tâches et des services rendus à la population.

À Malafretaz, assistée de Céline, je travaille en collaboration avec le Maire, les adjoints et les conseillers municipaux. Une secrétaire de mairie est bien évidemment la collaboratrice du Maire mais pas uniquement ! Outre l'accueil et les renseignements à la population, les tâches qui me sont confiées sont très diverses :

- la préparation du conseil municipal, la rédaction des délibérations, du compte rendu, des arrêtés municipaux,
- les finances avec la préparation et le suivi du budget (paiement des factures et enregistrement des recettes...),
- le conseil aux administrés en matière d'urbanisme et le suivi des autorisations du droit des sols,
- la rédaction des actes civil, les naissances, reconnaissances, mariages, décès mais aussi l'enregistrement des PACS, les attestations d'accueil,...
- l'organisation des élections et le suivi de la liste électorale,
- la gestion de la location des salles et du cimetière...



Polyvalence, rigueur et autonomie sont donc indispensables pour être secrétaire de mairie. C'est un métier très diversifié et que je trouve très enrichissant car il demande à chaque instant de s'informer sur la réglementation qui évolue régulièrement. Souvent isolées dans nos secrétariats, nous pouvons aussi compter sur le réseau des secrétaires du Pôle Bresse de la CA3B.

Céline Michelin



Au début de ma carrière, j'ai travaillé dans le privé. Depuis 17 ans, j'exerce dans la fonction publique territoriale, en mairie principalement.

Actuellement, je travaille à temps plein sur trois lieux différents. Je partage mon temps entre la Mairie de Malafretaz, la Mairie de Bresse Vallons et le service finances de la CA3B.

Le travail en mairie est très varié, il faut être polyvalent, c'est très enrichissant. En Mairie de Malafretaz, je m'occupe principalement de l'urbanisme, de la voirie et de l'état-civil mais je suis aussi amenée à effectuer d'autres tâches très diverses : accueil du public, gestion des élections, rédaction d'arrêtés...

Jérôme Germain

J'ai commencé ma vie professionnelle en préparant le métier de boucher. Un accident de la circulation m'a contraint à changer de voie. J'ai donc intégré un emploi jeune à l'ancienne Communauté de Communes de Montrevel pour me former à un nouveau métier, celui du tri sélectif. J'ai tenu quelques années la déchetterie d'Etrez puis j'ai diversifié mes compétences dans les communes de Marboz et Val-Revermont mais également en rénovant ma maison. Toutes ces années



m'ont permis de me former dans le but d'obtenir différentes habilitations telles qu'électrique, certi-phyto, conduite d'engins, CASES nacelle... Mon poste d'ouvrier polyvalent porte bien son nom puisque j'entreprendrai les espaces verts, les routes, je m'assurerai de la sécurité des aires de jeux et des dispositifs incendie, je suivrai et réaliserai les travaux dans les bâtiments. En quelques mots, tout ce qui touchera à l'entretien du village.

Marie-Hélène Jouvent



Je suis agent d'entretien à temps partiel dans la commune de Malafretaz depuis 10 ans. Ma mission consiste au nettoyage de la salle d'animation de la mairie, de la bibliothèque, de la salle de réunion, de l'église et depuis la rentrée, à la désinfection des salles de classes. Je suis désignée pour faire visiter la salle d'animation en vue d'une éventuelle location. Également, je suis chargée de la préparation de la vaisselle demandée ainsi que du contrôle du bâtiment et de la vaisselle, en cas de casse ou de dégradation, avant la restitution des clés. Depuis la crise sanitaire, j'aide mes collègues du périscolaire.



Nathalie AUPOIL-DANTHON

Christophe TRIPOZ



L'équipe enseignante

Les acteurs de l'enseignement

Le fonctionnement

Le professeur des écoles travaille auprès d'enfants âgés de 2 à 11 ans. Enseignant du premier degré, il exerce en école primaire, allant de la première année de maternelle à la dernière année de l'école élémentaire (CM2). Ecole primaire = école maternelle (petite section + grande section) + école élémentaire (CP au CM2).

Le professeur des écoles apprend aux élèves à lire, à écrire, à compter, mais son rôle ne se limite pas à cela. Il engage les élèves dans la construction de leurs parcours éducatif et scolaire. En ayant à cœur de créer un rapport positif à la classe et à l'apprentissage, il permet aux élèves de s'approprier les savoirs fondamentaux et éveille chez eux l'intérêt pour le monde qui les entoure.

Français, mathématiques, histoire et géographie, sciences expérimentales, langue vivante, musique, arts plastiques, pratiques artistiques, éducation sportive, culture numérique...

Le professeur des écoles doit tout savoir enseigner et donc avoir une bonne culture générale.

Enseigner à des élèves demande de la rigueur, de la patience et un grand sens de l'écoute. Le professeur des écoles doit savoir capter l'attention, s'adapter en permanence et expliquer les choses clairement, aux élèves comme aux familles. Il élabore les contenus pédagogiques et évalue l'acquisition des compétences tout au long de l'année, en ayant une vision globale de sa classe et de ses élèves.

Le professeur des écoles doit également mener des projets, par exemple mettre en place des sorties de classe, élaborer des projets pédagogiques, en équipe et en partenariat avec les associations ou la mairie.

Le professeur des écoles a un emploi du temps bien rempli. Son travail ne se limite pas à la présence en classe. Le professeur des écoles doit assurer 24 heures d'enseignement hebdomadaires et 108 heures annuelles de travaux en équipe au sein d'un cycle d'enseignements, de conseil de maîtres, d'activités pédagogiques et de participation aux conseils d'écoles.



Équipe d'enseignants de gauche à droite : en haut, Céline Dufour, Marjorie Gadolet, Nathalie Perignon (AESH), Jérôme Bouvard. En Bas, Charline Ratton (AESH), Carole Perrot, Amélie Lauvernier-Bichet.

L'école en chiffres

- 133 élèves,
- 5 classes,
- 93 familles.

À cela s'ajoute :

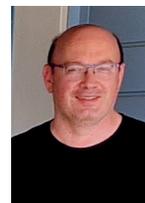
- le temps de préparation des cours, (construction des séances, adaptation en fonction du niveau des élèves, préparation matérielle,...) ;
- les corrections des productions des élèves ;
- le suivi des relations avec les parents d'élèves mais également des différents partenaires comme le RASED (réseau d'aide spécialisé aux enfants en difficulté), les orthophonistes, ergothérapeutes, psychomotriciennes,...

Le directeur d'école

Le métier de directeur d'école primaire consiste à animer et gérer un établissement scolaire. Les missions du directeur d'école relèvent de trois champs de responsabilités : le pilotage pédagogique, le fonctionnement de l'école et les relations avec les parents et les partenaires de l'école.

AESH

Les accompagnants d'élèves en situation de handicap (AESH) sont des personnels chargés de l'aide humaine. Ils ont pour mission de favoriser l'autonomie de l'élève en situation de handicap, ils interviennent au titre de l'aide humaine individuelle, de l'aide humaine mutualisée ou de l'accompagnement collectif.



“ Jérôme

Enseignant depuis 1999, j'ai essentiellement travaillé avec des élèves de CE2-CM1-CM2. C'est un métier intéressant, enrichissant et stimulant, mais parfois éreintant, car nous sommes de plus en plus confrontés à des problèmes socio-psychologiques face auxquels nous sommes très démunis.

”

Conseillers municipaux



Annick FALCAND

Bruno BOURY





“ Marjorie

J’ai débuté dans le métier en novembre 2003. J’ai assuré des remplacements dans les différents niveaux que ce soit maternelle ou élémentaire. En septembre 2005, je suis nommée sur l’école de Jayat et j’ai en charge la classe de GS. L’année suivante, je décide de choisir un poste de direction, mes années en tant qu’aide éducatrice m’ayant permis de découvrir cette fonction. Je suis Directrice de l’école depuis septembre 2006. J’ai enseigné à des élèves de CP- CE1 puis depuis quelques années à des élèves de CE1- CE2. Je travaille avec une personne différente chaque année qui s’occupe de ma classe quand je suis en décharge de direction. Professeur des écoles est un métier où l’on apprend chaque jour, on est toujours dans la recherche, chaque élève est différent et il faut savoir s’adapter et l’aider à avancer. C’est un métier très enrichissant et qui demande beaucoup d’investissement. Bienveillance, dynamisme, confiance, sens du travail en équipe sont les maîtres mots. Il est essentiel de faire en sorte que l’école soit un lieu de plaisir pour les élèves et qu’ils aient envie d’apprendre. Pour moi, professeure des écoles est un métier de passion ! ”



“ Amélie

Enseignante depuis 2013, j’ai commencé ma carrière par des postes fractionnés et des remplacements. J’ai essentiellement travaillé avec des élèves de maternelle de la petite section à la grande section. Durant les premières années d’école, nous apprenons aux enfants à devenir élève et à être de plus en plus autonome. Nous les préparons aussi à entrer dans les apprentissages de l’école élémentaire en travaillant dans tous les domaines (langage, mathématiques, monde,...). Dans les classes de maternelle nous sommes assistés par les ATSEM pour l’hygiène des enfants, l’encadrement de petits groupes, la préparation du matériel,... C’est un métier passionnant qui demande beaucoup d’investissement et d’adaptation. ”



“ Carole

Institutrice depuis 1991 en étant affectée à des postes provisoires de remplaçante jusqu’en 1995, j’ai eu ma première classe « à moi » en 1995, une classe de GS/CP à St Eloi, où je suis restée 14 ans. Intégrant le corps de professeur des écoles, je suis ensuite venue en maternelle à Malafretaz en 2009. Les réformes se succèdent, les contraintes changent mais l’objectif reste le même : aider les élèves à grandir, à progresser à leur rythme dans un environnement de confiance et de bienveillance. La classe est un espace privilégié où chaque année tout est à reconstruire, les élèves me préservant de la routine... c’est ce qui rend ce métier passionnant mais aussi chronophage ! ”



“ Caroline

J’ai débuté ma carrière d’enseignante en 2016, en tant que maître auxiliaire dans la Loire. J’ai effectué plus de 4 ans de remplacements sur tous les niveaux (maternelle et élémentaire). Documentaliste de mon troisième enfant. Mes premières années dans le métier m’ont confirmé qu’enseigner est plus qu’une profession, c’est une « deuxième vie », une véritable partie de soi. Actuellement, je suis professeur des écoles stagiaire à Malafretaz suite à la réussite du CRPE. Cette année représente pour moi un véritable accomplissement dans ma vie professionnelle. L’équipe enseignante, la direction et les élèves ont été très accueillants et je les remercie de tout cœur. ”



“ Céline

Cela fait déjà 14 ans que j’ai commencé à enseigner ! Les années défilent mais la richesse de ce métier est qu’à chaque rentrée nous avons l’impression de le redécouvrir à nouveau avec de nouveaux élèves, de nouvelles contraintes et parfois de nouveaux niveaux ! Après 5 ans dans le Nord-Isère, j’ai rejoint la circonscription de la Bresse en 2012. J’ai fait des remplacements, des postes fractionnés avant d’arriver sur Malafretaz. C’est ma troisième rentrée sur l’école et j’ai cette année des CP-CE1. ”



“ Clotilde

Enseignante depuis 2014, j’ai commencé ma carrière par une année en maternelle puis j’ai continué avec des postes fractionnés dans le pays de Gex pendant 4 ans. Depuis 2 ans j’enseigne en Bresse toujours sur des postes fractionnés avec des niveaux allant de la petite section de maternelle au CM2. Ce métier était pour moi un rêve de petite fille ! Enseigner demande un grand investissement, une certaine polyvalence mais c’est avant tout un métier passionnant et enrichissant. J’ai en charge la classe d’Amélie le mardi. ”



“ Laurie

Ayant eu mon concours de professeur des écoles en 2020, j’entame ma première année d’enseignement. En quelques mois, j’ai pu me rendre compte que c’est un métier riche qui demande beaucoup de passion et d’investissement personnel. Ce premier mois a été très enrichissant pour moi professionnellement et personnellement. De plus, j’ai la chance de pouvoir évoluer pour cette première année à Malafretaz au côtés de professeurs des écoles ayant de l’expérience et un sens du partage, ce qui m’aide beaucoup dans cette année pleine de challenges. J’ai en charge la classe de Céline le mardi. ”



Dominique MICHEL

Vincent GUICHARDAN



Le personnel périscolaire Des agents à votre service

Vous les avez forcément croisés. Nous souhaitons vous les présenter.

Le fonctionnement

Malafretaz dispose de trois structures d'accueil pour les enfants sur les temps périscolaires. Mises à disposition par la mairie et le SIVOM, ces structures ne sont pas obligatoires pour les enfants, mais leur existence est essentielle pour les familles.

La garderie accueille les enfants, en début de journée de 7h à 8h45, et en fin de journée de 16h30 à 18h30 (15h30 le vendredi).

Trois animatrices, Marie-Pierre Michelin, Marie-Annick Pagneux et Sylvie Vernoux proposent différentes activités en fonction des souhaits et des envies des enfants : jeux de société, jeux de construction, jeux collectifs, coloriage...

Les animatrices ne manquent pas d'imagination pour réunir dans la bonne humeur, les enfants sur des activités manuelles marquant les grands événements de l'année : fête des mères, fête des pères, Noël, etc... La garderie du soir débute par le goûter collectif : pain, fromage, fruits et yaourt restant du midi sont proposés afin de limiter le gaspillage alimentaire, et sont complétés par l'apport des parents à tour de rôle. En moyenne, une quarantaine d'enfants profitent de ce temps de détente bien mérité.

À midi, entre 95 et 110 enfants viennent prendre leur repas au restaurant scolaire. Actuellement c'est la salle d'animation qui fait office de cantine. Compte tenu du nombre important de convives, deux services ont été mis en place : à midi pour les enfants de la petite sec-



Marie-Pierre
Michelon



Sylvie
Vernoux



Marie-Annick
Pagneux



Christelle
Podgorski



Marie
de Carvalho



Laurie
Desmaris



Sylvie
Berrut



Tom
Renoud

tion au CP et à 12h40 sont accueillis les enfants du CE1 au CM2. Six personnes s'activent autour des tables pour servir les enfants : on retrouve Marie-Pierre Michelin, Marie-Annick Pagneux et Sylvie Vernoux auxquelles s'ajoutent Laurie Desmaris, Sylvie Berrut et pour un stage de 7 semaines, Tom Renoud en formation professionnelle à la MFR de Pont de Veyle. Marie De Carvalho, ATSEM (Agent Territorial Spécialisé des Ecoles Maternelles), apporte également son aide pour la fin du service. Christelle Podgorski, également ATSEM intervient principalement auprès des enseignants. Les repas sont fournis par Bourg Traiteur en liaison chaude et froide. Comme pour la garderie, c'est le SIVOM qui gère la partie administrative des inscriptions, de la facturation et ici des commandes de repas.

Après la classe, à 15h30 et pendant 1h (sauf le vendredi) ont lieux les TAP (Temps d'Accueil Périscolaire) mis en place il y a une dizaine d'année par les



municipalités suite à une réforme de l'éducation nationale. Destinés à faire découvrir de nouvelles activités aux enfants, comme le chant, la couture, la langue anglaise, la technique du papier mâché, le dessin, le rugby, le foot, le judo, le tir à l'arc, la gym, ces ateliers sont assurés chaque jour par le personnel périscolaire et cinq intervenants extérieurs pour constituer neuf groupes d'enfants.

Ces animations gratuites sont plébiscitées par 90% des familles.

IMPORTANT

Pour le bon déroulement de l'organisation de la garderie et de la cantine, il est important de respecter les délais d'inscription par le biais du "portail famille". Pour la cantine : 2 jours ouvrés avant le jour J. En cas de désistement, les parents doivent informer le SIVOM. En cas de désistement hors délai, un justificatif médical devra être fourni, sinon le repas sera facturé. Aucune inscription le jour même n'est acceptée.



Conseillers supplémentaires



Sophie MAZIER

Jérôme MERLE



Actualité de nos associations

Fleurissement

Le vendredi 17 juillet 2020 s'est tenue l'assemblée générale du fleurissement.

Monique Favre a été élue présidente.

La situation financière est saine. Cela permettra de garantir le fonctionnement de l'association même si, du fait de la crise sanitaire, les prochaines manifestations comme le pot-au-feu des Glorieuses sont annulées.

Voici une liste des fleurs qui ont été plantées cette année dans les différents pots :

Cannas, Surfinias, Ipomées, Sauges.

Et massifs : Dahlia noir, Impatiences, Ipomées.

D'autres plantes ornent également notre village comme le dragon wind ou encore des gauras.

L'absence de l'agent technique a obligé les membres de l'association à arroser les plantes très régulièrement surtout cette année qui a connu plusieurs semaines de sécheresse. Cela imposait d'avoir, pour certains, la qualification pour la conduite du tracteur. Afin d'en limiter son usage à l'avenir, il est envisagé d'installer un surpresseur au niveau de la mairie qui permettrait d'arroser, même par un saisonnier, tout le centre village.

Les membres de cette association sont des passionnés qui n'ont qu'un but : embellir la commune et c'est encore une belle réussite cette année. Merci à eux.



Sou des écoles

Le Sou des écoles a tenu son assemblée générale annuelle le 18 septembre. Emilie Sciarrino a été élue présidente.

Un petit rappel sur le but premier de l'association. Elle aide au financement des projets scolaires. Cela peut aller de l'achat de divers matériels à des sorties sur le terrain dans le cadre de projets pédagogiques qui peuvent dans certains cas, se dérouler sur plusieurs jours. Elle permet également d'établir un lien social entre les familles.

Le Sou des écoles ne peut exister que si les parents s'investissent au sein de l'association et participent aux actions et manifestations proposées.

N'hésitez pas à les rejoindre.



Comité des fêtes

Le mercredi 23 septembre 2020 s'est tenue l'assemblée générale du Comité des fêtes.

Malgré un contexte particulier, la plupart des associations étaient représentées.

Comme à l'accoutumé, la soirée a commencé avec le mot du Président qui a rappelé le rôle du comité dans l'animation du village ainsi que son rôle fédérateur pour les autres associations.

Ensuite un compte rendu rapide a été fait sur les..., euuuh non, la seule animation qui a pu se tenir lors de la saison 2019-2020. En effet, seules les illuminations ainsi que ses préparatifs ont pu être organisés.

Quelques mots ont été prononcés sur les autres animations qui ont été annulées :

- le repas des conscrits,
- la traditionnelle vogue,
- le marché nocturne.

Pour clôturer la soirée, Monsieur le Maire a tenu à apporter quelques précisions sur certains points qui ont été abordés lors de cette réunion. Il est également revenu sur le contexte sanitaire et en particulier sur le fait que certaines manifestations prévues avant la fin de l'année pourraient ne pas se tenir dans les conditions habituelles voire ne pas se tenir du tout.

Pour finir sur une note positive, cette AG a vu l'adhésion d'une nouvelle association au Comité des fêtes, Pêche Compétition Sud 01, ainsi que l'arrivée de deux nouveaux membres : Bunly Ung et Pierre-Alexandre Bourret.

Le bureau s'est ensuite réuni pour définir le rôle de chacun (secrétaire, trésorier, responsables du matériel) ainsi que la composition des différentes commissions. Il a également été procédé à l'élection du nouveau Président. Une nouvelle fois bravo Jean-Jacques Fayard !



Les informations associatives sont disponibles dans le site internet de la commune à la rubrique Habiter Malafretaz / Associations.

Rétrospective

N'oubliez pas nos associations !

L'année 2020 laissera un goût amer à toutes les associations de notre village. Alors que toutes les manifestations ont été annulées durant le second trimestre, une lueur d'espoir laissait envisager que celles de l'automne et de l'hiver allaient pouvoir avoir lieu.

A l'heure où nous écrivons ces lignes, la situation sanitaire s'aggrave et remet en question le programme de la vie associative pour ce second semestre. La tendance actuelle tend à limiter les rassemblements avec des directives très hétérogènes selon les situations.

Malgré tout, même si la Covid n'a pas l'intention de nous laisser un peu de répit, gardons en tête les bons moments que nous avons vécus auprès de nos associations, il n'y a pas si longtemps. Et surtout, gardons espoir que l'année 2020 (peut-être 2021) ne soit qu'une petite parenthèse de notre vie.



Afin de se redonner un peu le sourire et surtout l'envie de revivre ses moments magiques de notre vie communale, voici une traduction en images du « bon vivre » à Malafretaz.

Les Anciens combattants

Cérémonie du 11 novembre. Quelque soit la forme, nous n'oublions pas nos anciens combattants et tenterons de commémorer à notre manière cette date importante.

Le club des Aînés

Afin de ne pas s'exposer au virus, le club des aînés a fait le choix de ne pas organiser les rencontres mensuelles jusqu'à nouvel ordre.

De la même manière, le repas du CCAS sera annulé mais nos anciens ne seront pas oubliés. Le conseil municipal enfants travaille d'ores et déjà sur un projet les concernant.

Le comité de fleurissement

Quel beau village ! Les bénévoles ont réussi à l'embellir et à assurer l'entretien de tous les massifs fleuris. Nous ne les remercions jamais assez. Cette année, il n'y aura pas de pot au feu dans nos assiettes, mais il sera d'autant plus apprécié l'année prochaine.

Le Sou des écoles

L'association organise 4 à 5 événements par an dont Halloween. S'il aurait été facile de convaincre tout le monde de porter un masque, les soirées dansantes sont interdites tout comme les buvettes désormais. Pour autant, chacun est invité à ne pas oublier l'évènement en décorant sa maison. Bien heureusement, l'association a anticipé les choses en faisant preuve de réactivité. Il y a quelques semaines, ils ont organisé une vente de tartes et de pizzas pour la population. En dehors du bénéfice dégagé par cette action, ils ont eu le plaisir de se retrouver ce qui est essentiel pour conserver les liens associatifs.



Le comité des fêtes

On a cruellement manqué de Mac Malaf' ! Et même si on a connu une belle nuit des étoiles cette année, rien ne vaudra jamais le beau feu d'artifices de la vogue offert par le Comité des fêtes. Le conseil municipal ayant décidé ne plus autoriser les buvettes jusqu'à nouvel ordre, la soirée des illuminations ne pourra se faire sous la forme que nous connaissons. Le village sera malgré tout illuminé pour les fêtes de fin d'année.

État de catastrophe naturelle

Fissures

Si vous constatez dans votre habitation des dommages liés à la sécheresse, vous devez le signaler rapidement en mairie et déclarer à votre assureur la nature des dommages subis, afin que soit déclenchée la procédure de constatation de l'état de catastrophe naturelle.



Vous devez faire rapidement une déclaration :

- écrite en mairie, en fournissant des photographies des dommages,
- en recommandé avec accusé de réception à votre compagnie d'assurances.

La demande déposée en mairie doit être extrêmement précise dans les dates d'apparition et d'évolution du phénomène. Ce critère est impératif pour la prise en compte du dossier pour la reconnaissance de l'état de catastrophe naturelle.

La Mairie recensera ensuite l'ensemble des dégâts et fera une demande de reconnaissance de l'état de catastrophe naturelle auprès de la Préfecture.

En cas de reconnaissance de l'état de catastrophe naturelle, les sinistrés disposeront ensuite d'un délai de 10 jours au maximum, après la publication de l'arrêté interministériel au journal officiel pour faire parvenir à leur compagnie d'assurance un état estimatif des dégâts ou de leurs pertes.

Attention !

PAS D'ASSURANCE = PAS D'INDEMNISATION

Les biens non assurables ou non assurés ne peuvent faire l'objet d'une indemnisation même si l'état de catastrophe naturelle a été déclaré.

Dernières minutes

Crise sanitaire due à la COVID-19

Le conseil municipal s'est prononcé sur le maintient ou non :

- des locations de la salle d'animation pour :
 - des réunions (POUR) ;
 - des ventes à emporter organisées par des associations (POUR) ;
 - des événements privés par des particuliers (POUR) ;
 - des manifestations festives organisées par des associations (CONTRE) ;
- de l'organisation de manifestations par des associations sur le domaine public (POUR) ;
- des délivrances d'autorisations de buvettes (CONTRE).

Hobbies

Passions cachées

Le réchauffement climatique, c'est une réalité et nous l'avons tous constaté ces derniers mois. Le déficit pluviométrique c'est aussi un fait que relève quotidiennement Eric Janody depuis 2001.

Quelques chiffres significatifs

Le plus gros déficit pluviométrique à ce jour reste l'année 2015 avec 59,5 mm de moyenne mensuel, mais ce triste record devrait tomber cette année avec seulement 50,37 mm de moyenne sur 8 mois.

- 2013 est l'année la plus pluvieuse de ces 20 dernières années avec 101,83 mm.

- Dans la liste des records il est tombé 298,5 mm de pluie en novembre 2002, mais seulement 4,5 mm en avril 2007.

- Un chiffre doit nous alerter : 3. Il représente les trois années record en terme de déficit pluviométrique constaté sur les cinq dernières années.

Tout le monde à Malafretaz connaît Eric, pompier depuis de nombreuses années, mais qui connaissait Eric notre météorologue local ?

Alors si comme Eric vous souhaitez nous faire partager une passion, un loisir, n'hésitez pas à nous contacter.



Coup de cœur

Une aide précieuse

Un GRAND merci pour toutes les personnes ayant donné de leur temps pendant l'absence de l'agent technique pour l'entretien des espaces verts de notre commune, donnant à celle-ci une image positive dont nous pouvons être fiers.



Coup de queue

Où s'arrêtera la bêtise humaine ?



Déchets ménagers

Toujours des incivilités au niveau des déchets ménagers et de la propreté. Un quartier encombré d'ordures pendant la semaine complète. Des rats, des mouches et des asticots qui profitent de la situation. Quelle image pour notre commune. On a beau rappeler que nos poubelles doivent être déposées le soir, à la veille du ramassage, certains ont toujours beaucoup de mal à comprendre...

Déjections canines

Tout comme les propriétaires de chiens (ils se reconnaîtront) qui ne daignent pas ramasser les crottes de leur compagnon pour le plus grand plaisir des chanceux qui auront mis le pied gauche dedans. À ces personnes nous posons la question : « Pourquoi ne pas laisser l'espace dans lequel vous vivez, propre ? » Merci d'avance pour votre réponse.

Infractions routières

Deux radars pédagogiques ont été installés pendant la période du 31/07 au 16/08 au niveau de la boulangerie, 368 route de Bourg, dans les deux sens de circulation, dans le but de réduire les vitesses de certains conducteurs. Cette portion est limitée à 50km/h. Plus de 140 000 véhicules ont été comptabilisés. Seuls 44% respectent la limitation dans le sens Bourg => Chalon et 19% dans le sens inverse. Pour le seuil des 70km/h, nous arrivons respectivement à 94% et à 84%. Nous notons aussi que plusieurs centaines de véhicules ont franchi la barre des 100km/h, plusieurs dizaines, celle des 130km/h. Mais le malheureux record revient à 2 chauffards qui ont atteint, chacun dans un sens, la vitesse de 159km/h. Les forces de l'ordre ont été informées de ces résultats.

Administration

État civil

du 16 juin au 30 septembre 2020

LES NAISSANCES

- **Lola PIANET NEYRAUD**, fille de Julien PIANET et de Gaëlle NEYRAUD, 300 route du Costal, le 21 juillet 2020.
- **Milo BOYAT**, fils de Francis BOYAT et de Laëtitia LARCHER, 197 route de la Pétillière, le 15 septembre 2020.
- **Nassim LAISSI**, fils de Fouad LAISSI et de Marianne FELIX, 567 route de Pillebois, le 18 septembre 2020.

LES MARIAGES

Pas encore de célébrations pour cette année.

LES DÉCÈS

- **FORAY Suzanne Rolande**, le 6 juillet 2020, 94 ans.
- **PAUGET Suzanne Odette épouse BREVET**, le 16 juillet 2020, 93 ans.
- **CANIAUX Edouard Edmond Eugène**, le 8 août 2020, 89 ans.
- **RONGIER Max Joseph**, le 26 août 2020, 79 ans.

LES PERMIS DE CONSTRUIRE

- **LOGIDIA**, construction de 4 pavillons, lotissement le Vallon.
- **CLEAUX Sébastien et Odile**, extension de la maison, 207 route de Pillebois.
- **DAUBORD Stéphane**, construction d'une maison individuelle, route du Costal.
- **BOZON Catherine**, modification de façade, 215 route des Champs.
- **DRUGUET Laurent**, construction d'un pool-house, 75 chemin des Tronches.
- **RIGOLLET Nicolas**, création d'un auvent, 11 route de la Pétillière.

IMPORTANT : nous rappelons qu'avant la réalisation d'un projet de construction, il est nécessaire d'engager les démarches administratives adaptées. En cas de doute ou de questions, vous pouvez interroger le secrétariat de la mairie.



Conception réalisation : C'est com' si...

Directeur de publication : le Maire de Malafretaz

Rédaction et photos : Mairie de Malafretaz - 185, rue du Centre, 01340 Malafretaz
Tél. 04 74 25 41 27

Impression : APO Lyon, 44 ter rue Jules Valenscaut 69008 Lyon

Tirages en 650 exemplaires, imprimé sur papier recyclé.

Périodicité : trimestrielle, distribué gratuitement.



Papier recyclé

Suivez-nous sur notre site internet www.malafretaz.fr